



Société Générale

Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Répartition de capital et des droits de vote attachés aux actions au 30/11/2009

LE NOBLE AGE

Code ISIN : FR 0004170017

	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	Nombre exerçable de droits de vote
Actions à droit de vote simple	688 784	688 784	688 490
Actions à droit de vote double	5 339 988	10 679 976	10 679 976
Actions détenues dans le cadre de l'autocontrôle (retenues pour des droits de vote simple)	0	0	0
TOTAL NOMINATIF	6 028 772	11 368 760	11 368 760
PORTEUR			
Capital – Actions nominatives*	2 013 369	2 013 369	2 013 369
CONTRAT DE LIQUIDITE			
Actions au porteur détenues dans le cadre du contrat de liquidité	8 127		- 8 127
TOTAL	8 042 141	13 382 129	13 374 002

* pour les Valeurs Essentiellement Nominatives : actions en cours de négociation, ou titres à répartir sur OST antérieure

Les informations ci-dessus sont communiquées à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Société Générale au regard de la réglementation sur les franchissements de seuils dans la mesure où la détention de titres sous la forme "au porteur" n'est pas portée à la connaissance de notre établissement. Les éléments relatifs à l'auto-contrôle proviennent des informations transmises par la société et sont susceptibles de fluctuer très fréquemment. Les déclarations des éventuels franchissements de seuils doivent être effectuées par le ou les actionnaires concernés conformément à la réglementation en vigueur et dans les délais prévus.